

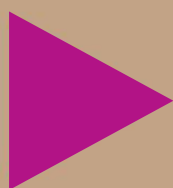
BAROMÈTRE 2026 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2025

REGION DOM

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





INTRODUCTION

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2026, basée sur les données de l'année 2025 (arrêtées au 31 janvier 2026).

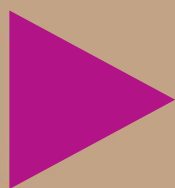
Au niveau national, 71 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 89 % agissant à l'échelle départementale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la présence forte des postes Fonjep sur le territoire, leur contribution à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les zones rurales (ZFRR) et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, vous trouverez une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (tels que Fonjep « Guid'asso », Fonjep « Culture Fonjep « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 357,00

Nombre d'associations bénéficiaires : 200

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 322

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 465 222,00 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
971 - Guadeloupe	34	69	445 209,00 €	0,00 €
972 - Martinique	38	73	408 199,00 €	0,00 €
973 - Guyane	32	50	281 784,00 €	0,00 €
974 - La Réunion	48	81	483 566,00 €	0,00 €
976 - Mayotte	48	84	550 874,00 €	0,00 €

() Le montant de la part des collectivités indiqué ici ne représente que les montants versés dans le cadre des conventions signées avec le Fonjep.*

1 CARACTÉRISTIQUES DES 200 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association locale	65,50%
Tête de réseau départementale	10,50%
Association régionale	15,00%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	5,00%
Association nationale	2,50%
Tête de réseau nationale	0,50%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	52,55%
De 5 à 9 salariés	22,96%
De 10 à 19 salariés	17,35%
De 20 à 49 salariés	6,12%
De 50 à 199 salariés	1,02%

1.3 Nombre de bénévoles

Nombre de bénévoles	Quantité
Nombre de bénévoles total	5 025,00
Nombre de bénévoles moyen	25,00
Nombre de bénévoles médian	12,00
Nombre d'ETP total	1 033,00
Nombre moyen d'ETP par association	5,00

2 PROFIL TYPE DES 322 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Femme	67,23%	36	2
Homme	32,77%	37	3

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	36,00%	69,05	30,95
Bac +2 (III)	35,71%	71,20	28,80
Niveau bac (IV)	21,43%	64,00	36,00
BEPC/BP (V)	4,86%	41,18	58,82
Inférieur au BEPC (VI)	2,00%	42,86	57,14

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 200 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	6,00%
Nationale	2,00%
Interrégionale	2,50%
Régionale	30,50%
Départementale	32,00%
Intercommunale	7,50%
Communale	15,00%
Quartier	3,00%
Autre	0,50%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	95,05%
Jeunes (16-24 ans)	2,42%
Enfants (6-15 ans)	1,82%
Public spécifique	0,22%
Adultes (25-65 ans)	0,18%
Petite enfance (0-5 ans)	0,16%
Familles	0,10%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,03%
Personnes handicapées	0,01%

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	2 803,80 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	3 471,79 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	2 734,22 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	2 842,95 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	2 727,67 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	20.41%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	16.05%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	20.99%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	19.37%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	22.53%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	158,00
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	6,00
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	40,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	41,00
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	3,00
Ministère de la Culture	4,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	105,00

COMITE REGIONAL

REGION DOM

Délégué régional

Suppléant